

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

BUISSON

Patrick

Membre d EPCI/Agglomération d'Agen/Vice-président

Élu(e) ou nommé(e) le : 20/01/2022

Déclaration déposée le : 06/06/2024 07:20:37

Renseignements personnels :

Date de naissance : 24/11/1961

Adresse : [REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : centre hospitalier "La candélie" de 01/2019 à 12/2022 Cadre supérieur de santé Commentaire : Retraite	2019 : 44 862 € Net 2020 : 44 781 € Net 2021 : 48 049 € Net 2022 : 50 996 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Agglomération d'Agen depuis le 01/2019 Vice-président Commentaire : cumul 2024 au 31-05	2019 : 2 829 € Net 2020 : 1 029 € Net 2021 : 3 634 € Net 2022 : 6 163 € Net 2023 : 3 589 € Net 2024 : 1 522 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : néant Néant

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
	Néant

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire depuis le 01/2019 Commentaire : 2024 au 31-05	2019 : 10 518 € Net 2020 : 12 039 € Net 2021 : 12 799 € Net 2022 : 13 116 € Net 2023 : 13 253 € Net 2024 : 5 636 € Net

Observations

Je soussigné Patrick Buisson certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 06/06/2024 07:20:37

Signature : Patrick Buisson